

La Fraap

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Un réseau national engagé et actif

www.fraap.org

En 2001, des associations d'artistes se sont regroupées et ont créé la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens. **Elles ont attiré l'attention sur la "culture de la gratuité" et la précarité des associations d'artistes** qui coïncident avec la place marginale attribuée aux arts plastiques dans les politiques culturelles nationales ou locales.

La Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens constitue maintenant le **premier réseau d'associations des arts plastiques** sur l'ensemble du territoire national. Elle porte la parole commune des associations d'artistes et travaille à la visibilité et à la reconnaissance de ce secteur. **Interlocutrice privilégiée du ministère de la culture et de la communication**, des Drac¹, des collectivités territoriales, et des commissions culture des partis politiques, la Fraap est également membre du **Centre national d'appui et de ressources culture**² et du Conseil National de la Vie Associative.

Avec l'ensemble de ses membres associés, elle met en valeur le rôle essentiel des associations dans le secteur de l'art contemporain.

Force de propositions, la Fraap appuie ses analyses et ses prises de positions sur les synthèses des **enquêtes** qu'elle mène auprès de ses adhérents : elle identifie les multiples compétences et les activités très diversifiées des associations d'artistes sur l'ensemble du territoire.

Elle **soutient le rôle novateur des associations** d'artistes tant dans la diffusion que dans la production ou dans la médiation culturelle et fait reconnaître leurs spécificités comme outils de partage, d'expérimentation, de transmission et de professionnalisation.

Grâce à la **mutualisation des connaissances et des ressources** associatives qu'elle construit avec son réseau national, la Fraap est régulièrement sollicitée pour apporter son expertise.

La Fraap est ainsi un **pôle de soutien** et de **professionnalisation** des associations d'artistes plasticiens. Elle fédère des membres associés ou partenaires qui, partageant la même attention au respect des artistes et de leurs droits, se sont dotés d'une **charte de déontologie**.

Elle entretient au niveau international des **contacts réguliers et constants avec des structures** qui ont les **mêmes préoccupations** : SMart³ en Belgique, UAAV⁴ et Hangar⁵ en Espagne, le RCAAQ⁶ et Langage Plus⁷ au Canada, ainsi qu'avec CORO⁸ au Brésil. Ces structures ont été invitées lors des Rencontres inter-associatives pour témoigner de leurs activités.

¹ Drac : Direction régionale des affaires culturelles.

² Le CNAR Culture est composé de fédérations professionnelles nationales du secteur associatif de l'art et de la culture.

³ SMart est une association d'artistes professionnels née de la demande d'artistes confrontés aux difficultés de gestion de leur statut et de leurs activités.

⁴ UAAV : Union de asociaciones de artistas visuales (union des associations d'artistes visuels).

⁵ Hangar est un Centre de production d'arts visuels.

⁶ RCAAQ : Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec.

⁷ Langage Plus est un des premiers centres d'artistes autogérés localisés en dehors des grands axes urbains du Québec.

⁸ CORO : Collectifs en réseau et occupations.

Les Rencontres annuelles, participer à un réseau national

Les Rencontres annuelles inter-associatives donnent l'occasion de réunir régulièrement l'ensemble des associations fédérées, de **mutualiser les énergies** et de perfectionner les modes de structuration de la Fraap. Elles permettent de **dialoguer avec les interlocuteurs culturels** locaux, régionaux et nationaux et les intermédiaires de l'art contemporain. Elles sont portées par une ou plusieurs associations locales avec le soutien de la fédération.

Les 1^{ères} Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens en 2003, organisées par la Fraap dans la Grande Halle de la Villette (Paris), ont permis la prise de parole des artistes plasticiens pour la première fois. Associations et collectifs ont présenté leurs activités. De nombreux **débats** ont eu lieu. Ils ont **recensé les différents problèmes** auxquels sont confrontés aussi bien les artistes que leurs associations et ont posé ainsi les bases d'un travail à accomplir.

L'engagement des artistes à **prendre la parole collectivement** a marqué cette date historique. (Un DVD a été édité rendant compte des débats).

À **Lille**, en 2004, **La malterie** a accueilli les Rencontres. Celles-ci ont permis de consolider le réseau naissant à travers des **propositions pour une politique culturelle des arts plastiques dans les régions**, une mise en réseau et une **mutualisation de certains moyens et outils** nécessaires au développement des associations d'artistes plasticiens.

À **Sotheville-lès-Rouen**, en 2005 ce sont **Fluxlem** et **Le Repaire des plasticiens** qui ont reçu les Rencontres. Une **synthèse de l'enquête** menée par la Fraap, intitulée "**Le portrait des associations**", a été communiquée par Opale / Culture & Proximité qui en a assuré l'analyse. La possibilité d'accéder à une **culture du contrat** et le débat sur la **charte de déontologie des associations**, annexée aux statuts de la fédération, ont été les points forts de ces Rencontres.

À **Toulouse** en 2006, **Mix'art Myrys** a organisé les Rencontres intitulées, "**les Régions de l'art contemporain**". Des élus des collectivités territoriales, des représentants de la Dap, d'organisations professionnelles, d'associations, de services culturels et de fédérations associatives étrangères, sont venus débattre des **politiques culturelles régionales** à partir des particularités du secteur des arts plastiques. Les échanges interrégionaux (nationaux et internationaux), le montage de projets et de partenariats en région et entre régions ainsi que l'importance de cibler les interlocuteurs pertinents ont été au cœur des débats.

À **Luçon**, en 2007, le **Cri** (Comité de réflexion sur l'image) a organisé les Rencontres. Elles ont été l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement, les activités et le développement du réseau même de la Fraap. Les associations ont partagé leurs diverses expériences concernant la création, le fonctionnement des **CRIs (Collectifs régionaux inter-associatifs)**. La pertinence d'une structuration régionale a été réaffirmée. Une première analyse des résultats de **l'enquête menée par la Fraap sur les besoins en formation professionnelle** des plasticiens a été communiquée. La création d'un dispositif de **formation continue pour les plasticiens** est apparue comme une urgente nécessité.

À **Metz**, en 2008, les Rencontres sont co-organisées par **le Castel Coucou** (Forbach), **Octave Cowbell** (Metz) et **379** (Nancy). Elles ont permis une réflexion autour du **transfrontalier**, grâce à la présentation de **projets associatifs européens** et à la clarification des modes de financement et des dispositifs européens actuels. Des associations d'Allemagne, Royaume-Uni, Luxembourg ont partagé leurs expériences, évoquant leurs modes de fonctionnements et de financements. La **formation professionnelle** a été envisagée comme un enjeu de **développement associatif**, notamment grâce à l'observation d'expériences, permettant d'appréhender les modalités et les perspectives. Cela a aussi été l'occasion de procéder à un état des lieux des besoins, des attentes

et du **cadre législatif de la formation professionnelle des artistes plasticiens en France**.

À **Morlaix**, en 2009, les Rencontres ont été co-organisées par **Les moyens du Bord** et **L'urgence de l'Art**.

La Fraap consciente des enjeux qui fragilisent de plus en plus le secteur associatif des arts plastiques a choisi de consacrer trois ateliers techniques aux questions liées aux **ressources humaines associatives**, aux financements des associations et plus précisément au **financement privé**.

En collaboration avec des intervenants extérieurs, ces ateliers ont été illustrés par des **témoignages d'acteurs de terrain** qui ont apporté des clés de lecture et des réponses aux problématiques auxquelles sont confrontés les **responsables associatifs** de ce secteur professionnel encore trop souvent sous estimé.

Depuis sa création, la **Fraap** a choisi de privilégier un double engagement :

des **actions internes** à la fédération pour accompagner la **professionnalisation** des associations, des **actions externes** en interpellant des interlocuteurs institutionnels autour de **propositions précises** et pragmatiques.

Ces actions contribuent à **rendre visible un réseau dynamique et incontournable.**

Des engagements collectifs :

Les associations fédérées partagent non seulement des compétences et des activités mais aussi une même éthique. Elles ont ainsi adopté en 2005 une **charte déontologique** qui affirme des engagements vis-à-vis des artistes avec lesquels elles collaborent. La charte déontologique est pour les interlocuteurs institutionnels une caution sur les modes de fonctionnement des associations.

Les associations fédérées mettent en place progressivement des **Collectifs régionaux inter-associatifs (CRI)**, afin de réfléchir à des actions communes et de gagner en visibilité sur le territoire régional en nouant des contacts privilégiés avec toutes les collectivités territoriales.

La fédération est un **interlocuteur permanent des pouvoirs publics** et principalement de la Délégation aux arts plastiques. Elle a ouvert un dialogue avec les professions intermédiaires réunies dans le **Cipac** (fédération des professionnels de l'art contemporain). La Fraap fait valoir auprès de ses interlocuteurs la capacité de dialogue, d'innovations, de propositions, la place des associations d'artistes.

Un pôle incontournable de ressources et d'outils de professionnalisation

La **Fraap** diffuse des informations par :

Une **newsletter** électronique gratuite : la **Fraap-infos**. Diffusion hebdomadaire des **appels d'offre**, 1% artistique, des appels à **projets**, des appels à **résidences**, des appels à participation à des manifestations artistiques régionales, nationales et internationales et des offres de **recrutement des écoles d'art** et des **professions connexes**. Cette **liste de diffusion est unique** dans le secteur des arts plastiques et dépasse très largement le cadre strict des adhérents de la fédération.

Les **Cahiers de la Fraap** :

Publient et diffusent des informations relatives au secteur associatif des arts plastiques. Ils donnent les analyses et les positions de la fédération sur les sujets économiques, sociaux et politiques liés aux arts plastiques. Ils publient également des enquêtes menées sur des sujets précis : **Cahier 1** : Présentation de la fédération et de la situation des arts plastiques.

Cahier 2 : "Le portrait des associations d'artistes" : synthèse de l'enquête sur le profil, les activités, le financement des associations d'artistes, réalisée avec Opale / Culture & Proximité (association déléguée du CNAR Culture).

Cahier 3 : Synthèse de l'enquête sur la formation professionnelle des artistes plasticiens.

Le **site** de la Fraap, des ressources en **accès libre** :

Le site héberge la **mémoire de la fédération**, les étapes de son développement, ses projets et propositions ainsi que des **ressources à la disposition des associations et des artistes**. Il restitue la transparence de ses engagements associatifs. Les Conseils d'administration successifs de la Fraap ont fait le choix de mettre la totalité des informations professionnelles en libre accès sur le site internet de la fédération : **www.fraap.org**.

Le site est construit autour de quatre principales rubriques :

L'**annuaire** des associations fédérées, recensées par région et par activité.

Les **ressources** : informations professionnelles pour les plasticiens et les associations (contrats types pour l'exposition et le dépôt des œuvres, droits d'auteur...), et des informations sur la vie associative (fonctionnement, ressources, etc.).

Les **actualités** : communiqués de presse, lancement des différentes enquêtes, vie associative, politique culturelle.

Les **chantiers** : la mémoire de la fédération, la publication des Cahiers de la Fraap en ligne.

Donner une visibilité aux associations d'artistes

La fédération a établi un **dialogue** permanent avec les **commissions culture des partis politiques** pour faire connaître son réseau associatif et pour engager les politiques culturelles vers un véritable soutien aux associations d'artistes et aux arts plastiques. Elle informe et interpelle également à chaque élection les candidats à partir de propositions précises.

La fédération s'est engagée dans une **dynamique de professionnalisation** du secteur des arts plastiques elle intervient pour une amélioration de la **prise en charge de la diffusion** des artistes, pour le respect des **droits d'auteur** - notamment la mise en application du **droit de présentation publique** -, pour l'accès à la **formation professionnelle** des artistes et des responsables d'associations.

**Vous êtes investi dans une association
d'artistes, vous souhaitez élargir
vos actions et vos activités :**

adhérer à la Fraap vous permet de :

Contribuer à mettre en évidence **les expériences, les compétences** et les difficultés de votre association ;
Établir des liens, nouer des échanges et bénéficier des ressources d'un réseau ;
Être informé des projets mis en œuvre par la fédération et **participer à la construction des ressources** au service des associations ;
Être soutenu, conseillé et défendu en cas de litige avec l'un de vos partenaires ;
Avoir des **contacts privilégiés** lors des rencontres annuelles de la fédération ;
Être référencé dans l'**annuaire des associations** en ligne ;
Participer, proposer et **débattre des orientations** de la fédération lors des assemblées générales annuelles ;
Porter la candidature de votre association au Conseil d'administration.

**Rejoindre la fédération, c'est contribuer
à renforcer le secteur associatif
et la parole des artistes.**

Fraap

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
15 rue La Condamine
75017 PARIS. • 01 40 03 08 89
fraap2@wanadoo.fr • fraap3@wanadoo.fr • www.fraap.org

Les partenaires de la Fraap :
Ministère de la culture et de la communication
CNAR Culture
Opale / Culture et Proximité
Centre national des arts plastiques
Fond Social Européen
La Fraap est membre associé de l'Ufisc,
Union fédérale d'intervention des structures culturelles.
La Fraap a reçu l'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire.